

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.009

L'An Deux Mille, le 14 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

7 JANVIER 2000

7 JANVIER 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM.GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. LE GUEUT représenté par M. MOST
M. ANGIBAUD représenté par M. CHABANEAU
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
M. GERMA représenté par BOISNARD
Melle ISENDICK représentée par Mme MARTIN-CROUE

ABSENTS - EXCUSES : Mme BARRAUD-DUCHERON
M. MUSSETTI

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Madame MARTIN-CROUE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SEMGET - Modification des représentants de la Ville au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires

VOTE : Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
2 Blancs
1 Nul
26 Pour

Par délibération du 4 Juillet 1995, le Conseil Municipal avait désigné au sein de la SEMGET, Monsieur LE GUEUT comme représentant du Conseil Municipal à l'Assemblée Générale, Messieurs MOST, CHABANEAU, BENOIT et DONZIER, comme représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la SEMGET.

Il est proposé de remplacer, comme représentant du Conseil Municipal au sein de l'Assemblée Générale, Monsieur LE GUEUT par Monsieur MOST et, au sein du Conseil d'Administration, Monsieur MOST par Monsieur LE GUEUT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouf l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,
- Après élection par scrutin secret

DESIGNE

- comme représentant du Conseil Municipal au sein de la SEMGET :
 - . Monsieur MOST en remplacement de Monsieur LE GUEUT à l'Assemblée Générale
 - . Monsieur LE GUEUT en remplacement de Monsieur MOST au Conseil d'Administration

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 janvier 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS